



INFORMATIONS
RAMASSAGE SCOLAIRE
Année scolaire 2022-2023

☛ **POUR LE REGLEMENT 2 FACTURES de 50 % SONT ENVOYEEES par an**
(si vous souhaitez régler le solde annuel dès la 1ère facturation vous pouvez indiquer un message sur information complémentaire, sur votre compte créé sur la plateforme régionale)

☛ **JOINDRE LA DEROGATION DE L'INSPECTION ACADEMIQUE OU INSPECTION DIOCESAINE EN CAS DE NON RESPECT DE SECTORISATION**

INCIVILITES : Le règlement intérieur de la Région AURA s'appliquera au cas d'incivilités.

☛ **INSCRIPTIONS EN LIGNE EXCLUSIVEMENT DU 30 MAI AU 19 JUILLET 2022 sur plateforme de la région : www.auvergnhonealpes.fr . Délai retardataire majoration de 30 €.**

RENSEIGNEMENTS POSSIBLES
A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON (CCHL)
13, allée des Pâquerettes - 43190 TENCE
☎ : 04 71 59 87 63 ✉ : cc.hautlignon@wanadoo.fr
Contact : Christelle CHARRAS.

TARIFS RAMASSAGE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2022-2023

POUR LES ELEVES SCOLARISES SUR LE HAUT-LIGNON

(Le Chambon/Lignon, Le Mazet Saint-Voy, Saint-Jeures, Tence)

ETABLISSEMENTS	MONTANT ANNUEL PAR ENFANT
élève en maternelle et primaire	140 €
élève en collège	185 €

Réductions appliquées à partir du 2^{ème} enfant : 2^{ème} enfant : - 12 € / 3^{ème} enfant : - 28 € / 4^{ème} enfant : gratuit.

POUR LES ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES SCOLARISES SUR YSSINGEAUX

Aucune réduction n'est appliquée.

LIGNES	MONTANT ANNUEL PAR ENFANT
<u>H 40 TENCE-YSSINGEAUX</u>	
TENCE	225 €
<u>H 41 CHAMBON/LIGNON-YSSINGEAUX</u>	
CHAMBON / MAZET ST-VOY / LA PIERRE PLANTEE	225 €
FREYCENET	225 €

RECHARINGES	225 €
MAMEA/LA JEANNE	225 €
SAINT-JEURES	225 €
ARAULES/LACHAMP DES CAYRES	225 €
LIVINHAC	225 €
ETUDIANT	450 €

INFORMATIONS IMPORTANTES

- ◆ Une carte de transport sera adressée au domicile par la Région par voie postale. L'élève devra être en mesure de la présenter à chaque contrôle ou demande.
- ◆ Aucune réduction ne sera accordée pour l'interruption de prise du car pour maladie, stage ou autre.
- ◆ Déménagement en cours d'année : prévenir la Communauté de Communes du Haut-Lignon et retourner la carte de transport de l'élève.
- ◆ **UNE PARTICIPATION DE 15 € VOUS SERA TARIFEE EN CAS DE DEMANDE DE DUPLICATA.**

◆ **A NOTER :**

- * en cas d'intempéries vous pouvez contacter le transporteur AUTOCARS JACCON, ☎ : 04-71-59-81-78.
- * Veuillez indiquer votre numéro de portable afin d'être prévenu en cas d'annulation du service.
- * Vous devez rendre à la CCHL la carte de transports de l'élève en cas de radiation.

CAS DES GARDES ALTERNEES

- ◆ Vous devez mentionner :
 - les DEUX parents sur le même compte de la plateforme de la REGION et indiquer qui règle la participation en informations supplémentaires.
 - Joindre le justificatif de garde alternée en pièce justificative, à la fin de la création du compte.